



---

**Objet :** Compte-rendu de la réunion du 19/06/07 à la salle « Li vi Quarem » de Corswarem à la CLDR et aux personnes ayant participé aux groupes de travail de la CLDR

Consolidation du défi, des objectifs et des projets du PCDR suite aux groupes de travail

---

<b>Date</b>	19 juin 2007
-------------	--------------

**Copie à :**

- MRW – DGA, Direction de l’Espace rural, Madame Françoise Rahier.
- l’Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry.
- l’Administration communale de Berloz, Collège communal.
- la direction de la FRW.
- les participants

**Présents :**

*Pour la Présidence de la CLDR :* Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul

*Participants :*

Jacques Bertho, Rémy Bourguignon, Jeanne-Marie Burton, Françoise Caudron, Bernard Danse, Yves Degueudre, Michael Deprez, Pierre De Smedt, François Falin, Marie Falin, Jocelyne Fauchet, Jean-Louis Gilles, Francis Goffin, Guy Hans, Véronique Hans, Alain Happaerts, Alex Hoste, André Hovent, Arnold Huens, Paul Jeanne, Pierre Joris, Patrick Kairis, Yves Legros, Françoise Lenart, Caroline Maréchal, Christian Mathieu-Kempeneers, Béatrice Moureau, Joseph Moureau, Robert Nahon, Constant Onkelinx, André Renkin, Pierre Stainier, Erminia Steeger, Geneviève Steffens, Roger Toppet et Michel Zwaenepoel

*Pour l’ADL de Berloz :* Benoît Degrange

*Pour Tr@me :* Cécile Schalenbourg et Laurent Turneer

*Pour la FRW :* Amandine Borremans et Vincent Legrand

**Excusés :**

Viviane Es, Jean Joly, Caroline Maréchal, et Jocelyne Van Lierde (FRW).

**Invitée :**

Madame Françoise Rahier, Direction Générale de l’Agriculture – direction de l’espace rural (services extérieurs de Huy) en charge de la politique de développement rural sur Berloz

<b>I. Mot de Bienvenue</b>
----------------------------

Mr Jadoul, président de la CLDR, ouvre la séance, souhaite la bienvenue et remercie la présence de Madame Rahier de la DGA. C’est elle qui a en charge le développement rural dans la région. Elle connaît bien Berloz suite aux opérations de remembrement passées. Monsieur Jadoul rappelle à Madame Rahier que même si la

## Développement rural - Berloz

Commune est toujours aussi enthousiaste qu'au début, elle s'est assagie en prenant le temps de bien faire les choses. La programmation prévue au départ (PCDR en octobre 2007) a été revue et allongée.

Enfin, Monsieur Jadoul remercie l'équipe qui encadre l'opération à Berloz (la société Trame, la Fondation Rurale de Wallonie et Benoît -Degrange de l'ADL).

Monsieur Jadoul annonce que le point sur le verre de l'amitié sera déplacé en fin de séance, vu le contenu assez dense de la soirée. - Il passe ensuite la parole à Laurent Turneer de la société Trame, auteur du PCDR.

### II. Consolidation des résultats des groupes de travail

Laurent Turneer rappelle - les objectifs de ce soir :

Il s'agit de savoir si nous avons perdu une donnée, une idée, un projet en cours de consolidation. Vérifions si les objectifs et les projets présentés ce soir reprennent bien tout ce qui a été exprimé lors des groupes de travail.

Il rappelle la démarche qui a été suivie depuis le début :

1. 3 GT (cohésion sociale, cadre de vie et économie)
2. chaque GT s'est réuni 4 fois :
  - a. consolidation des arbres à problèmes et technique du blason qui préfigurent les axes de travail et qui met en avant une série d'atouts et faiblesses du territoire
  - b. proposition d'objectifs de développement
  - c. proposition des projets pour répondre aux objectifs
  - d. essai d'une première priorisation en mettant en avant les projets qui paraissent les plus pertinents.
3. l'ensemble des travaux ont dégagés :
  - a. 3 défis (un par GT)
  - b. 15 axes de travail
  - c. 50 objectifs
  - d. plus de 150 projets

certains projets se sont répétés dans différents GT  
certains projets pouvaient être regroupés sous une même action  
un travail de regroupement a été nécessaire
4. la consolidation a dégagé :
  - a. un défi majeur
  - b. 8 objectifs
  - c. 82 projets

C'est cette dernière étape que Laurent Turneer de Trame SC présente à la CLDR élargie aux personnes présentes aux GT et pour laquelle il demande si rien n'a été perdu en cours de route.

Les documents présentés lors de la soirée se trouvent en annexes :

### 1. le document défi et objectifs (annexe A) :

Les trois bulles représentent les trois facettes du développement durable. Ce concept convient bien au contenu du PCDR et aux contenus des différents groupes de travail.

Chacun des 8 objectifs se situe dans ce diagramme :

1. Mettre en place des politiques d'accueil et d'accompagnement au développement d'entreprises sur le territoire de Berloz.
2. Développer une offre de services de proximité qui prenne en compte les besoins réels de la population et/ou favorise l'emploi
3. Créer des liens entre agriculture, territoire et population
4. Valoriser le cadre de vie berlozien et le rendre accessible à tous
5. Rendre les berloziens responsables du lien social et du cadre de vie
6. Réduire la consommation énergétique et développer l'utilisation des énergies renouvelables en vue d'assurer une autonomie énergétique accrue
7. Favoriser et soutenir les initiatives qui ont pour but d'animer les différentes couches de la population
8. Promouvoir le logement moyen et/ou social et adapter le logement au 3<sup>ème</sup> âge

Et un défi majeur est proposé :

« En 2017, la Commune de Berloz s'est forgée une **image forte, partagée et mobilisante** pour ses citoyens par la mise en œuvre d'une **dynamique de développement durable et solidaire** ainsi que d'une politique de **préservation de son cadre rural et de son environnement** permettant de **grandir, de travailler et de vieillir, ensemble**, dans un des plus **belles communes rurales** de Wallonie. »

Ce qui est en gras représente les concepts revenus fréquemment dans les GT.

Commentaires sur ce document :

- l'objectif 4 pourrait se situer au centre du schéma parce qu'il vise aussi à forger une image de Berloz. Laurent répond que cet aspect d'image est présent dans tous les objectifs et était commun aux trois GT, c'est pourquoi cette notion se retrouve plutôt dans le défi. D'ailleurs, vous verrez que ce projet a un impact sur tous les objectifs de façon prioritaire.
- Il n'y a rien entre les bulles économie et cadre de vie

### 2. le document projets (annexe b) :

Le tableau reprend les 82 projets. A côté de chaque projet, nous retrouvons les points qui avaient été abordés dans les différents groupes de travail.

## Développement rural - Berloz

De plus, chaque projet est lié plus particulièrement à un objectif (lettre P) et parfois secondairement à d'autres objectifs (lettre X).

Cette liste de 82 projets doit encore faire l'objet d'étude de pertinence et de faisabilité. Ceci nous donnera l'intérêt de mener ou non le projet. De plus, tous ces projets devront faire l'objet d'un travail de priorisation afin de les ranger en lots :

Lot 0 : les projets qui peuvent commencer avant que la PCDR ne soit terminée

Lot 1 : les projets qui seront démarrés dans les 3 ans qui suivent l'approbation du PCDR.

Lot 2 : les projets qui seront démarrés dans les 6 ans qui suivent l'approbation du PCDR.

Lot 3 : les projets qui démarreront -en dernier.

Ceci est important pour l'auteur. En effet, les projets -du lot 1 doivent être minutieusement préparés par l'auteur tandis que le lot 3 est simplement libellé.

Commentaires :

- Une grande question qui reste sans réponse actuellement est le choix entre une grosse maison de l'entité pour l'ensemble du territoire ou une petite infrastructure par village.
- La maison des associations est plus de type maison de village (sociocollectif), la maison multiservices étant plus proche de l'atelier rural (+ économique).

### III. Présentation du rôle de la DGA par Françoise Rahier

- Mme Rahier rappelle les origines du DR. Au départ, cette matière était de la compétence de la DGATLP (aménagement du territoire), aujourd'hui de la DGA et demain peut-être de l'Agriculture – Environnement suite aux propositions de fusion des deux Ministères wallons.
- Le PCDR de Berloz, comme celui de toutes les communes, comprend 5 parties :
  - 1 le diagnostic (en cours de finition)
  - 2 la participation
  - 3 la stratégie
  - 4 les projets
  - 5 la programmation et la recherche des moyens

Ce PCDR sera analysé par –Mme Rahier avant d'être présenté à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire de la Région Wallonne (CRAT) et de recevoir un arrêté du gouvernement wallon qui sanctionnera le PCDR de Berloz et qui permettra alors à Berloz de solliciter des subventions DR auprès du Ministre compétent.

- Mme Rahier est, au niveau légal, la représentante du Ministre. C'est donc aussi auprès d'elle que les demandes de conventions se feront. Elle devra remettre un avis sur ces demandes au Ministre. Une fois le PCDR accepté, le seul interlocuteur de Mme Rahier sera la Commune.

## Développement rural - Berloz

- En Région wallonne, il existe de plus en plus de communes qui mènent des opérations de DR. Le budget quant à lui stagne. Le budget disponible par commune est donc en diminution. Il faut rester réaliste et ne pas espérer plus d'une convention par 2 ans dans les années qui viennent.
- Une opération de DR prend du temps. A la fois pour faire le PCDR (2 à 3 ans) et à la fois pour le réaliser. Un projet, une fois la convention signée prend encore pas mal de temps avant de se concrétiser. Plusieurs étapes sont nécessaires : avant-projet, projet, adjudication, chantier, etc. Bref entre le temps de l'idée et la concrétisation, de nombreuses années peuvent passer. Donc, si on compte uniquement sur les subventions, on sera vite déçu. Il faut en parallèle une mobilisation des gens afin de mener des projets hors subsides.
- Il est important de mettre un maximum dans votre PCDR. Cela doit être un véritable tableau de bord afin de se focaliser sur votre défi.
- Le subventionnement ne porte pas sur toutes les dépenses. Actuellement, le DR ne subventionne que les infrastructures. Notons par exemple que les études ne sont subventionnables. Le DR ne peut pas tout prendre en considération.
- Le DR est plus coûteux qu'il n'y paraît. Il est vrai que les subventions peuvent atteindre 80% du coût estimé. Mais bien souvent, les coûts réels sont au dessus des estimations (le projet est revu à la hausse, des dépenses imprévisibles sont faites, etc.) et la part des 20% communaux se voit bien souvent augmentée d'un nombre de pourcents supplémentaires. -s'agit également de penser à la gestion des infrastructures (coût de fonctionnement, entretien, etc.) car cela reste coûteux.
- Madame Rahier est donc ici pour remettre les choses à leur juste valeur et se rapprocher de la réalité. Elle reste disponible pour participer à l'une ou l'autre réunion. Elle rappelle également que le PCDR est un programme fermé mais rien n'empêche de mener de nouvelles actions dans le futur -en dehors du financement DR.

Questions :

**- *Comment accélérer le processus ?***

On ne peut l'accélérer mais on peut très bien avancer sur d'autres projets plus modestes pendant que les gros projets avancent à leur rythme. C'est à dire qu'il faut un lot 0 dans lequel la CLDR peut mener des projets par elle même si la commune donne son accord.

**- *Quid des cofinancements ?***

Des cofinancements sont possibles mais pas avec le plan triennal ni avec la Communauté française.

**IV. La programmation prévue**

Amandine Borremans de la FRW rappelle les grandes étapes qu'il reste à franchir :

	<b>Programmation</b>	<b>Calendrier</b>
⇒	<b>Réunion de coordination Collège – Tr@me- FRW</b>	<b>29 juin 2007</b>
⇒	<b>Groupes de travail CLDR- FRW-Tr@me</b>	<b>De juillet à novembre 2007</b>
⇒	<b>Rédaction des fiches projets et GT/ projets</b>	<b>De août à décembre 2007</b>
⇒	<b>Retour population</b>	<b>Fin 2007- début 2008</b>
⇒	<b>Priorisation lots 0-1-2-3</b>	<b>Fin 2007- début 2008</b>
⇒	<b>Rencontre DGA sur les moyens</b>	<b>Début 2008</b>
⇒	<b>Rédaction de l'avant-projet de PCDR</b>	<b>Pour mars 2008</b>
⇒	<b>Vote du Conseil communal</b>	<b>Avril 2008</b>
⇒	<b>Mise en forme du Projet de PCDR et du Mini PCDR</b>	<b>Mai 2008</b>
⇒	<b>CRAT</b>	<b>Juin 2008</b>
⇒	<b>AGW + 1<sup>ère</sup> convention</b>	<b>En 2008</b>

Il s'agit d'une proposition que la commune va essayer de respecter. Tout ceci peut bien sûr être mis à révision en fonction de phénomènes extérieurs.

Madame Rahier propose de supprimer l'étape mai 2008 pour la mise en forme du PCDR car elle n'a pas lieu d'être.

<b>V. Verre de l'amitié et commentaires</b>
---

Une boîte à idées a été placée afin de récolter de nouvelles idées non exprimées auparavant :

Une idée s'y trouvait : dans le projet « Mise en place d'une centrale de mobilité », il faudrait ajouter une action : relancer auprès de la SNCB le besoin de refaire un arrêt sur la ligne 36 (Liège – Landen – Omnibus) aux villages suivants : - Corswarem, Rosoux, Gingelom. (comme -Waremmes qui a pu garder son arrêt à Bleret).



Pour le secrétariat de la CLDR,  
Vincent Legrand (Fondation rurale de Wallonie)

---